« TOUS ET TOUTES FAUCHEURS-EUSES DE CHAISES ! »

A Marseille, deux militants d'ATTAC, Antoine et Matthieu, ont été placés en garde à vue le 15 janvier 2016 durant plus de 7 h, sur plainte de la BNP Paribas : il leur est reproché deux « *vols en réunion* » et une « *incitation à commettre des crimes ou délits* » en leur qualité de responsables d'ATTAC Marseille.

L'action visée, c'est la réquisition de quelques chaises dans deux agences BNP de Marseille. Il s'agit de deux actions symboliques, non violentes, à visage découvert, évidemment sans aucun profit personnel, répondant à l'appel lancé nationalement par plusieurs associations pour dénoncer les banques qui, comme BNP Paribas, soutiennent massivement l'évasion fiscale.

Nous nous élevons contre ces poursuites dirigées contre des lanceurs d'alerte alors que les délinquants fiscaux ne sont pas poursuivis.

Pour quelle autre raison que l'évasion fiscale, la plus grande banque française BNP Paribas dispose-t-elle de nombreuses filiales au Luxembourg, à Hong-Kong, en Suisse, à Singapour et aux Îles Caïmans ?
La fraude fiscale en France représente entre 60 et 80 milliards d'euros qui ne rentrent pas dans les caisses de l'État.
L'évasion fiscale c'est bien du « vol en réunion », entre banquiers et très riches clients, pour voler l'État.

Les multiples publicités pour l' « *optimisation fiscale* » et autres « *solutions pour mettre à l'abri votre patrimoine* » cachent souvent des incitations à tricher pour ne pas payer l'impôt légalement dû et donc voler l'État. Les paradis fiscaux largement utilisés par la BNP Paribas constituent le moyen le plus utilisé pour ce faire.

Face à l'impunité pour les banques et leurs riches clients, nous soutenons les actions de réquisition citoyenne et demandons la fermeture des paradis fiscaux.

NOM Prénom	SIGNATURE	Mail	Téléphone